



A Tous PN

EASYJET

www.unac.asso.fr/easyjet

pneasyjet@unac.asso.fr

mardi 19 juin 2012

INERTIA & UNWILLINGNESS

STAND BY TICKETS

Notre directrice a répondu au courrier que nous lui avons adressé au sujet des stand by tickets au début du mois de mai. Malheureusement, sa réponse est loin de nous satisfaire. Elle reprend en d'autres termes le même argumentaire qui nous est servi depuis des semaines. Notre courrier a toutefois eu des répercussions puisque Mike Campbell a pris soin de faire une communication à tous les personnels du réseau pour expliquer encore une fois la raison de ce gros raté.

À l'**UNAC** au lieu de nous satisfaire, cette communication fait naître des doutes de plus en plus confirmés (si on lit bien entre les lignes) sur la réelle volonté de la compagnie de mettre en place ces stand-by tickets. Il est clairement dit que la compagnie ne s'engage qu'à faire un essai de stand by ticket. Que se passe-t-il si cet essai n'est pas satisfaisant ? Aurons nous droit à un « Ça marche pas, notre informatique et notre réseau ne le permettent pas, malheureusement cette promesse ne pourra être tenue ! »

À l'**UNAC** nous demandons encore une fois UN ENGAGEMENT FERME, fini les promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent !

PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

Les cabin crew embauchés à Orly et à CDG en début d'année avec des contrats à durée déterminée de 6 mois s'attendaient, fort logiquement, à signer un CDI en juillet. Mais notre direction ne l'entend pas ainsi. Non contente de ne pas respecter les conditions très strictes d'embauche des salariés en CDD, elle veut maintenir ces jeunes salariés sous contrat précaire pour une durée... indéterminée.

Comment Easyjet, une compagnie en expansion constante depuis sa création peut-elle justifier le maintien de ces cabin crew en contrats précaires ? Ces emplois sont là pour compenser des besoins en effectif qui sont permanents, d'ailleurs on constate que de nombreux cabin crew de Gatwick sont régulièrement envoyés à Toulouse et Nice afin d'y effectuer des vols.

D'autre part, nous ne tolérerons plus que les vols des bases de Toulouse et Nice soient effectués par des cabin crew n'ayant pas un contrat français. Il y a suffisamment de vols entre les 3 principales bases (ORY, CDG et LYON) et Nice/Toulouse pour que les PNC soient positionnés pour effectuer les vols.

Pour garantir l'emploi et le bon déroulement des opérations, l'**UNAC** demande à Easyjet d'augmenter les effectifs de façon permanente à Toulouse et Nice.

Easyjet ne deviendra pas une grande compagnie sans son personnel

Les progrès sociaux doivent accompagner les résultats financiers d'Easyjet.

Les personnels de cabine veulent la part qui leur revient dans les bénéfices que fait Easyjet grâce à leurs efforts.

INDEMNITÉS DE CONGÉ PAYÉ

Pour les plus anciens d'entre nous, le calcul des indemnités de congé payé entre 2008 et 2011 est entièrement sous-évalué et la compagnie nous doit donc de l'argent.

En effet, pour le calcul des ces indemnités la direction d'Easyjet n'a pas pris en compte certains éléments de salaire importants :

- les indemnités de congés payés de l'année précédente. Pour 2012 les Indemnités de congé payé (ICP) doivent tenir compte des sommes versées sur le salaire, y compris les ICP de 2011,
- la prime de nettoyage de 25 €,
- la prime de repas de 100 €.

Si l'on tient compte de ces éléments pour calculer l'indemnité de congé payé (comme c'est le cas maintenant avec l'accord que nous avons signé en 2012) cela fait une différence plutôt importante. La compagnie nous doit environ +/- 250 € par an. Cette somme doit être rendue aux salariés et l'**UNAC** a officiellement demandé qu'un nouveau calcul des ICP soit réalisé depuis 2008 et qu'un réajustement de salaire soit effectué rapidement.

FATIGUE ET FRMS

La valeur de la fatigue n'a pas le même sens selon que l'on se place du côté de la direction ou du côté des PNC. À l'**UNAC**, nous sommes plus spécialisés dans la fatigue du personnel navigant plutôt que de celle des managers.

L'équipe de rostering a effectué une visite sur la base de Lyon et la seule solution que propose cette équipe pour limiter la fatigue c'est d'effectuer les vols Maroc comme il y a quelques mois (rotation de 4 étapes). Pour supprimer la fatigue des 5 secteurs consécutifs comme le vivent les PNC de Lyon, il faudrait faire des journées de 4 étapes encore plus fatigantes. Avec Easyjet on ne choisit pas entre le fromage ou le dessert, mais plutôt entre la Peste ou le Choléra. Nous rappelons fermement à la compagnie qu'elle s'est engagée officiellement suite à une question des délégués du personnel UNAC de ne plus effectuer les vols Maroc avec deux autres étapes accolées. Une fois de plus, la compagnie ne respecte pas ses engagements, nous lui demandons officiellement de modifier les tableaux de service des PNC de Lyon, si tel n'était pas le cas nous saisissons immédiatement l'inspection de travail.

Nous demandons aussi, et cela depuis des années, que le CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) soit associé ou consulté préalablement à la construction des rotations.

Remplissez ce bulletin d'adhésion
à renvoyer à l'UNAC 3 place de Londres BP 12797, 95727 ROISSY CDG CEDEX

BULLETIN D'ADHÉSION UNAC

Nom : Prénom : Matricule :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Tel port : Fonction :
Mail :@.....

OU

ADHÉREZ SUR LE SITE UNAC : www.unac.asso.fr/easyjet